

# La Voie verte

de la Bourbre





## Elle ouvre la voie !

Inaugurée le 13 mai 2017, la Voie verte de la Bourbre a été financée par la CAPI dans le cadre de son schéma directeur Vélo, pour faciliter l'usage du vélo au quotidien. Elle permet de relier L'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu centre. Elle sera complétée par d'autres portions pour relier les structures et les équipements du territoire et donner accès au reste du réseau cyclable. La Voie verte a aussi été aménagée pour proposer un espace mixte, aux usages multiples.



## SÉCURISÉE

« Je suis contente car je peux aller faire un peu de shopping au centre commercial de L'Isle d'Abeau à vélo, quand les enfants sont à l'école. Cela me fait une agréable sortie, sans pot d'échappement ni cohabitation avec les voitures ! J'apprécie beaucoup. »

Julie, 29 ans,  
maman de deux jeunes garçons



La Voie verte de la Bourbre a été aménagée sur 3,8 km.  
Elle est réservée aux véhicules non motorisés.



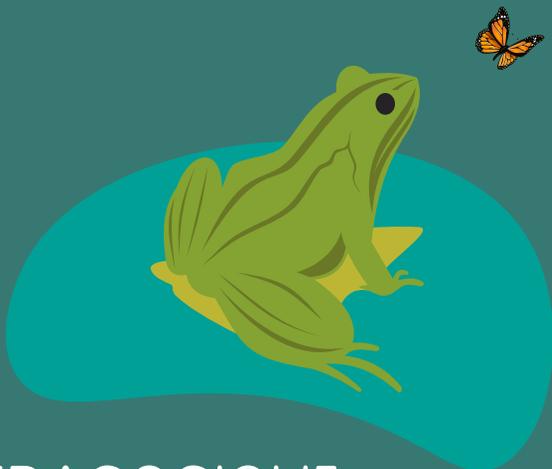
## RAPIDE

« Grâce à cette nouvelle liaison, j'ai décidé de prendre mon vélo pour me rendre sur mon lieu de travail. J'apprécie cette portion car je roule en toute sécurité, loin de la circulation motorisée. En plus, on met 15 minutes pour aller de L'Isle d'Abeau à Bourgoin-Jallieu. L'essayer, c'est l'adopter ! »

Antoine, 33 ans,  
habitant de L'Isle d'Abeau



On peut rallier Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau  
(et inversement !) en 15 minutes.



## PÉDAGOGIQUE

« J'ai amené mes petits-enfants un mercredi après-midi découvrir la mare aux grenouilles, puis l'hôtel à insectes. Ils étaient enchantés. C'est bien d'avoir ces espaces aménagés, on est dans la nature à deux pas de la ville ! »

Brigitte, 63 ans,  
retraîtée



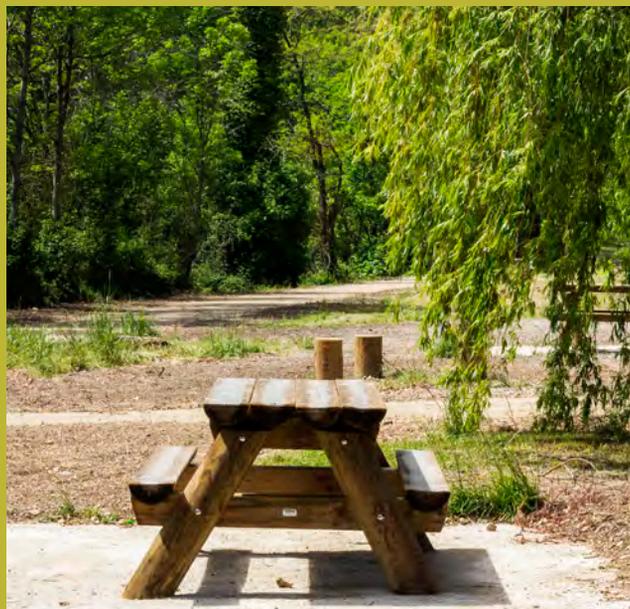
La Voie verte de la Bourbre a été développée dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement, le patrimoine écologique et naturel.



## LUDIQUE

« Quand j'ai découvert la Voie verte, je l'ai tout de suite adoptée pour aller faire mon footing matinal ! Aller-retour, le trajet fait 7,6 kilomètres c'est juste la bonne mesure pour moi. En plus, le revêtement en sablé cimenté est plus doux que le goudron. C'est bon pour mes chevilles... »

Arthur, 32 ans



VTT, balade, roller, bicyclette, course à pied...  
Cet itinéraire cyclable est aussi un espace propice à la détente et au sport.  
On profite de la Voie verte 7 jours sur 7 !

# EN MODE VELO

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers.

## Petit rappel des équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un éclairage actif jaune ou blanc à l'avant et rouge à l'arrière.
- Des catadioptrés (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- Un avertisseur sonore.
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, depuis le 22 mars 2017.

